

Programme d'actions de la Communauté de Communes du Vexin Normand



PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial

SOMMAIRE

LA STRATEGIE DU PCAET	3
LEGENDE	5
AXE 1 : LA CCVN UN TERRITOIRE RESILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
AXE 2 : LA CCVN UN TERRITOIRE QUI AGIT EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'AIR.....	19
AXE 3 : LA CCVN UN TERRITOIRE SOBRE ET PRODUCTEUR D'ENERGIE VERTE	32
AXE 4 : LA CCVN UN TERRITOIRE SOUTENANT LES ACTIVITES ECONOMIQUES DURABLES.....	43

La stratégie du PCAET

La stratégie présentée ci-après découle d'un scénario stratégique unique qui a été élaboré à l'aide d'un outil de scénarisation. Cet outil permet de construire des scénarios constitués d'un ensemble d'actions-types et d'évaluer leurs impacts sur les consommations d'énergie, la production d'énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de polluants atmosphériques et la séquestration carbone jusqu'en 2050. L'objectif est de construire un scénario adapté aux caractéristiques du territoire. Les calculs de scénarisation sont réalisés sur la base de ses caractéristiques propres : évolution démographique, taille du parc de bâtiments, mix énergétique, mobilité des habitants et usagers, occupation des sols ...

Pour la construction de cette stratégie, les agents et élus ont été concertés ainsi que le conseil de développement et les acteurs économiques. L'objectif a donc été que chaque acteur puisse se positionner sur les objectifs qui le concernent.

La stratégie validée par les élus du territoire se décline autour de 6 principaux objectifs :

1. Objectif 1 : S'adapter pour une plus grande résilience face au changement climatique

L'ambition est ici d'amener le territoire, ses habitants et les activités qu'il abrite vers une plus grande résilience vis-à-vis du changement climatique. De ce fait, la collectivité s'est fixée des objectifs ambitieux en termes d'adaptation au changement climatique qui sont :

- De **prévenir les risques naturels** et de protéger le territoire de leurs conséquences ;
- De mettre en marche une **logique d'aménagement favorable** à la population et à la biodiversité ;
- D'accroître la **résilience de son appareil économique** face aux conséquences du changement climatique ;
- D'anticiper les **conséquences du changement climatique sur la ressource en eau** afin de la préserver durablement.

2. Objectif 2 : Réduire les consommations d'énergie

La CCVN s'est fixé comme ambition de réduire ses consommations énergétiques de 50% (par rapport à 2015) à l'horizon 2050. Pour cela, elle a décliné cette ambition par secteur comme suit :

Secteur	Objectif 2026 VS 2015	Objectif 2030 VS 2015	Objectif 2050 vs 2015
Résidentiel	-11%	-15%	-30%
Tertiaire	-10%	-13%	-21%
Transport routier	-19%	-31%	-37%
Agriculture	-13%	-23%	-69%
Industrie	-25%	-46%	-64%

3. Objectif 3 : Accroître la production d'énergie renouvelable tout en coordonnant le développement des réseaux

En parallèle de son objectif de réduction des consommations, la collectivité se projette dans l'accroissement de sa production d'ENR pour qu'elle puisse couvrir l'ensemble de ses consommations d'énergie par des énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2050.

Cela se traduit comme suit :

	2030	2050
Augmentation de la production d'ENR&R par rapport à 2015	+419%	+1059%
Couverture énergétique des ENR&R	32%	100%

4. Objectif 4 : Réduire les émissions de GES

Pour être en adéquation avec les objectifs du SRADDET et de la SNBC2, la CCVN se projette sur une réduction de 37% de ses émissions de GES à 2030 et de 68% à l'horizon 2050 (par rapport à 2015). Pour cela, elle a décliné cette ambition par secteur comme suit :

Secteur	Objectif 2026 VS Objectif 2015	Objectif 2030 VS Objectif 2015	Objectif 2050 vs 2015
<i>Résidentiel</i>	-21%	-30%	-44%
<i>Tertiaire</i>	-16%	-28%	-44%
<i>Transport routier</i>	-25%	-36%	-52%
<i>Agriculture</i>	-14%	-23%	-52%
<i>Industrie</i>	-31%	-43%	-80%
<i>Déchets</i>	/	/	/

5. Objectif 5 : Accroître la séquestration carbone et la production de matériaux biosourcés

La CCVN a pour objectif d'accroître au maximum la séquestration carbone afin de faire tendre le territoire vers la neutralité carbone. Pour cela, elle a décidé de s'investir dans 3 objectifs :

1. Le maintien du stockage de carbone actuel, en adéquation avec la Loi climat et résilience et les objectifs du ZAN (zéro artificialisation nette d'ici 2050) ;
2. L'augmentation de capacité de séquestration carbone du territoire (amélioration du stockage actuel, végétalisation et désimperméabilisation des espaces, changement des pratiques agricoles) ;
3. La substitution carbone.

6. Objectif 6 : Réduire les émissions de polluants atmosphériques et l'exposition des populations

En ce qui concerne la réduction des émissions de polluants atmosphériques, la CCVN souhaite se mettre en conformité avec les objectifs du PREPA en réduisant au maximum les émissions à la source. La diminution des émissions de polluants atmosphériques suit donc les objectifs imposés par le PREPA, et se décline comme suit :

Objectifs par rapport à 2005	SO2	NOx	PM10	PM2,5	COVNM	NH3
Situation en 2015	+140%	+12%	-29%	-41%	-40%	+33%
Situation en 2019	-48%	-46%	-37%	-49%	-32%	+44%
Objectif pour 2026	-60%	-60%	-46%	-54%	-48%	+16%
Objectif pour 2030	-67%	-69%	-51%	-57%	-56%	+6%
Objectif pour 2050	-89%	-75%	-61%	-60%	-69%	-17%

Légende

Secteurs d'activités concernés

Résidentiel



Tertiaire



Transport



Agriculture



Déchets



Industrie



Espaces
naturels



Incidence environnementale

Atténuation et
adaptation



Risques naturels
et
technologiques



Biodiversité et
continuités
écologiques



Ressource en eau



Santé et qualité
de vie



Activités
humaines



Axe 1 : La CCVN un territoire résilient face au changement climatique

Objectifs fixés par la CC du Vexin Normand d'ici 2030

Adaptation : Aménager le territoire pour accroître sa résilience et préserver la qualité de vie des habitants et la biodiversité ; Soutenir le secteur agricole pour l'accompagnement dans le changement et l'adaptation ; Se protéger face aux risques naturels ; Préserver la ressource en eau en anticipant les conséquences du changement climatique

Séquestration carbone : Le maintien du stockage de carbone actuel (limiter l'étalement urbain, réutilisation des friches ...) ; L'amélioration du stockage carbone par la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces urbains, la plantation de haies et l'entretien des espaces boisés

Objectifs régionaux du SRADDET

Objectif 2 : Lutter contre le changement climatique

Objectif 3 : Limiter les impacts du changement climatique

Objectif 4 : Foncier : Poser la conciliation des usages comme impératif

Objectif 5 : Favoriser une vision intégrée de la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Objectif 25 : Renforcer les fonctions de centralité dans les villes moyennes et bourgs structurants

Objectif 28 : Sauvegarder et valoriser les spécificités du monde rural

Objectif 32 : Accroître les interconnexions entre formation et emploi

Objectif 37 : Valoriser les paysages comme reflet des activités humaines et accompagner leurs mutations

Objectif 46 : limiter l'impact de l'urbanisation et des aménagements sur la biodiversité et les espaces naturels

Objectif 47 : Préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de la terre à la mer

Objectif 48 : Réduire les risques naturels liés à l'eau et prévenir l'impact du changement climatique

Objectif 49 : Mobiliser les outils fonciers pour limiter l'artificialisation des sols et concilier les usages

Objectif 50 : Optimiser la gestion de l'espace par la requalification des friches

Action 1 : Se prémunir face aux risques naturels et au évènements extrêmes

Contexte et objectifs

L'adaptation au changement climatique se trouve désormais au cœur des PCAET, et ce au même titre que les questions d'atténuation au changement climatique. L'adaptation a ainsi vocation à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains contre les conséquences du changement climatique et notamment les risques naturels.

La Communauté de communes du Vexin Normand est notamment soumise à un risque inondation important sur son territoire. Ce type de risque est exacerbé par les effets du changement climatique. L'augmentation des épisodes de précipitations intenses favorise le risque d'inondation et implique une adaptation du territoire pour en prévenir les conséquences néfastes (humaines, financières, matériels ...).

Ainsi, la CCVN a pour objectif d'accompagner la révision des plans de protection et de sauvegarde pour intégrer les impacts du changement climatique et de former et sensibiliser la population à la gestion des risques naturels.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Revoir les PPRI pour les adapter au changement climatique <i>Prise en compte de l'augmentation du niveau des précipitations pour les inondations par ruissellement et par remontée de nappe.</i>	Porteurs	DDTM (Etat)	Préfecture	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN						
	Partenaires	SMBE, ASYBA, CEPRI						X			
	Financements	/									
Réviser les plans communaux de sauvegarde (intégration des nouveaux enjeux) <i>Révision ou création par chaque commune de son plan communal de sauvegarde en tenant compte</i>	Porteurs	Communes	Commune	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN et 500€ par commune						
	Partenaires	SMBE avec le CEPRI					X				

<i>des risques d'inondation par ruissellement ou remontée de nappe.</i>	Financements	Communes									
Faciliter le maintien et/ou le rétablissement des prairies permanentes et des Zones d'Expansion des Crues (ZEC) <i>Favoriser le maintien des prairies afin de lutter efficacement contre les inondations (en favorisant l'infiltration) tout en aidant le secteur agricole et en soutenant la biodiversité</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN			X	X	X	X
	Partenaires	Chambre d'agriculture									
	Financements										
Inculquer la culture du risque <i>Expliquer à la population et aux acteurs les risques auxquels elle est exposée et les mesures à prendre en cas de menaces pour les inondations, les mouvements de terrain, les incendies ...</i>	Porteurs	SMBE, CCVN et communes	SMBE et communes	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN et 5000 € pour les communes et le SMBE			X	X	X	X
	Partenaires	CD27 et Météo France									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Favoriser les solutions fondées sur la nature (SFN) pour une adaptation qui aurait également des effets bénéfiques sur les milieux naturels

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombres de PPRI révisés
- Nombre de communes ou proportion de communes ayant réalisé ou mis à jour leur plan de sauvegarde
- Nombre d'actions de communication réalisées
- Surface de prairies permanentes sur le territoire (ha)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Surface du territoire couvert par un ou des PPRI

Action 2 : Aménager durablement le territoire pour l'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité

Contexte et objectifs

La Communauté de communes du Vexin Normand est un territoire à tendance rurale. La place de l'agriculture est prédominante avec une occupation totale de la surface du territoire de l'ordre de 80%, suivie par les milieux naturels qui occupent près de 15% du territoire. Cependant, malgré la faible part d'occupation des zones urbanisées la CCVN souhaite et s'engage à œuvrer pour un urbanisme et un aménagement permettant de soutenir la résilience du territoire et la biodiversité. Végétalisation, lutte contre le ruissellement, aménagement économe en espace sont les maîtres mots de cette action qui permettra d'allier résilience des territoires, des populations, de l'activité agricole et soutien à la biodiversité du territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone



Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Désimperméabiliser et végétaliser certains espaces : trottoirs, parkings ... <i>Pour tous les nouveaux projets préconiser des espaces non imperméabilisés (herbe, gravier, cailloux...). Travaux de désimperméabilisation des espaces imperméables à encourager.</i>	Porteurs	Communes et privé	Communes et privé	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN						
	Partenaires	SMBE, AESN						X	X	X	X
	Financements	AESN									
Planter des haies, créer des noues et des fossés, lutter contre le ruissellement	Porteurs	Communes, SMBE, SYMA, particuliers	SMBE et SYMA	Pas de moyen humain pour la CCVN	0 € pour la CCVN SMBE ET SYMA 100 000 €		X	X	X	X	X

<p><i>Repérer les principaux axes de ruissellement rural et urbain. Mettre en place les travaux d'hydraulique douce nécessaires.</i></p>		et agriculteurs										
	Partenaires	Chambre d'agriculture, CD27, AESN										
	Financements											
<p>Projets petites villes de demain (pour Gisors et Etrépagny) <i>Gestion du programme Petites Villes de demain. Réhabilitation des centres-villes intégrant les notions d'adaptation et de solutions basées sur la nature.</i></p>	Porteurs	CCVN avec resp Gisors et Etrépagny	CCVN	1 ETP	43 000 € annuel (coût poste chef de projet PVD) Part CC (par an) : 4 000 €	X	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Etat										
	Financements	CCVN										
<p>Réutiliser les friches industrielles pour limiter l'étalement urbain <i>Inventaire des friches industrielles et leur état. Dépollution si besoin. Démolition de bâtiments éventuels et remise en vente pour l'activité économique. Opération de requalification de la zone industrielle de Gisors notamment.</i> •2023 : redécoupage parcellaire du terrain de 3 hectares rue de la Haute Borne, dans la ZAC du Mont de Magny ; •2024 : création de la nouvelle ZAC ; •2024-2026 : création de la voirie nouvelle, et viabilisation des terrains afférents ; •2024-2027 : mise en place des outils opérationnels, densification de la zone ; •2026-2027 : aménagement du parking mutualisé / espace de centralité</p>	Porteurs	CCVN	CCVN	0,2 ETP CCVN + 1 ETP BE	9,3 M € (inscription au contrat de territoire)	X	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	EPFN										
	Financements	CCVN										

<p>Développer et renforcer les mares en Vexin Normand <i>Permettre de limiter les problèmes de ruissellement pluvial, organisées en réseaux interconnectés, les mares sont des éléments essentiels de la TRAME VERTE et BLEUE.</i></p>	Porteurs	Communes	Communes	1 ETP	Subvention Département pour étude et travaux jusqu'à 20 % du montant HT (montant plafond de 30 000 €/mare). Subvention de l'AESN pour travaux de restauration de mares jusqu'à 80 %		X	X	X	X	X
	Partenaires	CD 27, AESN, SMBE									
	Financements	AESN / commune									
<p>Développer la labélisation Natura 2000 <i>Créer une continuité de zone Natura2000 le long de l'EPTE avec SNA et le Pays de Bray, conserver la biodiversité.</i></p>	Porteurs	CCVN et communes	Communes	1 ETP	A définir		X	X	X	X	X
	Partenaires	DREAL, CD 27, SMBE									
	Financements	Fonds Européens									
<p>Engazonner les cimetières <i>Solution alternative à l'usage de produits phytopharmaceutiques, démarche écologique et économique.</i></p>	Porteurs	Communes	Communes	0,5 ETP	2 € à 30 € / m2 en moyenne (d'œuvre comprise)		X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	Communes / DETR									
<p>Réaliser une charte forestière <i>Mise en place d'une politique de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. Les questions d'adaptation et d'implantation d'espèces adaptées au changement climatique sont prévues.</i></p>	Porteurs	Communes	ONF / CRPF	1 ETP sur une période courte	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	ONF, CRPF									
	Financements	Communes et privé									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

Vigilance quant aux travaux de dépollution et de démolition éventuelle de bâtiment, qui pourraient impacter la biodiversité et les milieux naturels avoisinant par le biais des déchets produits

Néant

Vigilance quant aux travaux de rénovation et d'isolation qui pourraient impacter la biodiversité et les milieux naturels avoisinant par le biais des déchets produits

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Surface désimperméabilisée (ha/an)
- Type d'ouvrage réalisé
- Coût des travaux
- Surface de friche industrielle disponible (ha)
- Surface en friche réutilisée (ha)
- Nombre de projets (projet petites villes de demain)
- Nature des travaux (projet petites villes de demain)
- Nombre de mares créées
- Nombre de sites Natura2000 labélisés
- Part de cimetières engazonnés

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Km de haies plantées
- Nombre de nouveaux projets intégrant une part d'espaces verts, un coefficient de biotope ...
- Surface totale des sites Natura2000 sur le territoire
- Part de zones humides sur le territoire
- Surface d'espace boisé sur le territoire (ha)

Action 3 : Accompagner le secteur agricole à une plus grande résilience face au changement climatique

Contexte et objectifs

La Communauté de communes du Vexin Normand est un territoire à tendance rurale. La place de l'agriculture est prédominante avec une occupation totale de la surface du territoire de l'ordre de 80%, suivie par les milieux naturels qui occupent près de 15% du territoire. Cependant, malgré la faible part d'occupation des zones urbanisées la CCVN souhaite et s'engage à œuvrer pour un urbanisme et un aménagement permettant de soutenir la résilience du territoire et la biodiversité. Végétalisation, lutte contre le ruissellement, aménagement économe en espace sont les maîtres mots de cette action qui permettra d'allier résilience des territoires, des populations, de l'activité agricole et soutien à la biodiversité du territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Promouvoir et développer des pratiques agricoles mieux adaptées (agroforesterie...) <i>Inciter les agriculteurs à modifier leur mode de production et leur pratique pour s'adapter au changement climatique.</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	A définir	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	SMBE									
	Financements	Chambre d'agriculture									
Sensibiliser les jeunes à ces pratiques et aux métiers agricoles	Porteurs	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	A définir	A définir	X	X	X	X	X	X

Poursuivre un double objectif de soutien au renouvellement des effectifs agricoles tout en les orientant vers des méthodes, pratiques et mode de production durable et résilient.	Partenaires	/									
	Financements	Chambre d'agriculture									

Incidence environnementale						Point de vigilance :	Recommandations de l'EES :
						Néant en première approche	Néant
							

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Suivi des surfaces avec des changements de pratique
- Nombre d'interventions de la Chambre d'agriculture

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES : Néant

Action 4 : Anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau

Contexte et objectifs

Dans un contexte de changement climatique, à savoir une augmentation globale des températures, des pics de chaleur plus intenses et plus réguliers, un changement dans les régimes des précipitations (période sécheresse atmosphérique plus longue et périodes de fortes précipitations plus intenses et plus nombreuses), la ressource en eau est donc particulièrement stratégique pour la consommation humaine, pour la pérennité des écosystèmes et également pour les activités économiques. Sa préservation et une gestion plus efficiente de la ressource apparaît comme un objectif fort pour la collectivité.

Elle ambitionne ainsi de sensibiliser les acteurs de son territoire à la sobriété dans les usages de la ressource, à améliorer et rendre plus efficient son système d'assainissement actuel et à définir un plan de gestion pour les eaux pluviales.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Sensibiliser les différents acteurs à la réduction des consommations d'eau <i>Communication auprès des particuliers et des acteurs économiques</i>	Porteurs	Services d'eau	Services d'eau (régies et syndicats intercommunaux)	A définir	A définir						
	Partenaires	CCVN					X	X	X	X	X
	Financements	Services d'eau									
Rénover les réseaux d'eau pour en améliorer le rendement	Porteurs	Syndicat et régies d'eau	Syndicat et régies d'eau	A définir	500 000 € à 1 000 000 €		X	X	X	X	X

<i>Diagnostic des réseaux d'eau puis programmation des travaux de rénovation</i>	Partenaires	AESN, CD 27								
	Financements	Fond vert (Etat)								
Schéma de gestion des eaux pluviales <i>Faire le recensement des schémas existants (se rapporter à la lutte contre le ruissellement). Elaborer un schéma de gestion des eaux pluviales qui intègre la notion de durabilité et d'adaptation au changement climatique</i>	Porteurs	SMBE et communes								
	Partenaires	AESN, CD 27, SMBE	SMBE et communes	0,3 ETP	100000 €		X	X	X	X
	Financements	Communes, AESN, CD27								

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

Vigilance quant à la gestion des déchets issus des chantiers de rénovation des réseaux d'eau
Vigilance quant à l'impact des travaux de rénovation des réseaux sur les activités humaines (trafic routier) ainsi que sur la qualité de vie des habitants à proximité (nuisance sonore et qualité de l'air)

Néant

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'interventions, articles, ... pour la sensibilisation aux économies d'eau
- Nombre de personnes touchées
- m3 produits / m3 vendus
- Pourcentage de réseau séparatif



- Suivi de l'inventaire qualifié / cartographie des réseaux
- ML et % de réseau rénové

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES : Néant

Axe 2 : La CCVN un territoire qui agit en faveur de la qualité de l'air

Objectifs fixés par la CC du Vexin Normand d'ici 2030

Qualité de l'air : Diminution des émissions de SO₂ de 67% d'ici 2030 par rapport à 2005

Diminution des émissions de NO_x de 69% d'ici 2030 par rapport à 2005

Diminution des émissions de PM₁₀ de 51% d'ici 2030 par rapport à 2005

Diminution des émissions de PM_{2.5} de 57% d'ici 2030 par rapport à 2005

Diminution des émissions de COVNM de 56% d'ici 2030 par rapport à 2005

Augmentation des émissions de NH₃ de 6% d'ici 2030 par rapport à 2005

Consommation d'énergie et émissions de GES : Mobilité : Diminution des consommations d'énergie de 31% et des émissions de GES de 36% en 2030 par rapport à 2015

Industrie : Diminution des consommations d'énergie de 4% et des émissions de GES de 43% en 2030 par rapport à 2015

Agriculture : Diminution des consommations d'énergie de 23% et des émissions de GES de 23% en 2030 par rapport à 2015

Tertiaire : Diminution des consommations d'énergie de 13% et des émissions de GES de 28% en 2030 par rapport à 2015

Objectifs régionaux du SRADDET

Objectif 2 : Lutter contre le changement climatique

Objectif 13 : Mettre en place des outils spécifiques d'aménagement durable pour les "franges franciliennes"

Objectif 27 : Promouvoir les complémentarités entre territoires urbains et ruraux

Objectif 29 : Faire évoluer les infrastructures pour conforter le maillage normand

Objectif 36 : Diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de vie et la santé des normands

Objectif 38 : Repenser la ville pour ses habitants

Objectif 42 : Améliorer l'offre de mobilité

Objectif 43 : Créer les conditions d'une intermodalité efficace

Objectif 44 : Favoriser de nouvelles pratiques dans les zones peu denses

Objectif 45 : Fonder la transition écologique et énergétique sur l'éducation au développement durable

Objectif 51 : Economiser l'énergie grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique

Action 1 : Soutenir le développement des mobilités douces et actives

Contexte et objectifs

Le secteur des transports routiers est le troisième secteur consommateur d'énergie et cumule plus de 13% des émissions de GES totales en 2015. Il est également responsable d'une part non négligeable des émissions de polluants atmosphériques (NOx, PM2,5 et PM10 notamment). La particularité de la Communauté de communes du Vexin Normand d'être un territoire rural implique dans ce cas une très forte dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements et le fait que 56% des actifs travaillent en dehors du territoire de la collectivité (données INSEE 2014).

Ainsi, avec cette action, la Communauté de communes du Vexin Normand souhaite mettre en place les conditions pour développer les modes de mobilité doux et actifs. Cela passe par un soutien à la pratique du vélo (développement des voies vertes et zones cyclables, la formation à la pratique du vélo, la mise en place de rack ...) et à la marche (développement des zones piétonnes et mise en place de pédibus notamment).

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Développer les zones piétonnes et cyclables pour promouvoir la marche à pied et la bicyclette <i>Faciliter les déplacements à vélo (quotidien, loisir et tourisme). Limiter le nombre de véhicules par le co-voiturage. Marquage de voies partagées.</i>	Porteurs	Communes	Communes	Pas de moyen humain pour la CCVN	100 000 € CCVN et 200 000 € les communes						
	Partenaires	CD 27, Région					X	X	X	X	X
	Financements	CD 27, CCVN									
Créer une Voie verte entre Gisors et Etrépagny <i>Création d'un itinéraire cyclable entre Gisors/Etrépagny/Lyons la Forêt (site propre ou partage de routes)</i>	Porteurs	CD 27	CD 27	1 ETP	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCVN									

	Financements	CD 27									
Sensibiliser et former à la pratique du vélo pour les déplacements de travail et de loisirs <i>Former les enfants à la pratique du vélo en ville et en campagne. Sensibiliser les adultes à la bonne conduite à vélo.</i>	Porteurs	CCVN et communes	Communes	Pas de moyen humain pour la CCVN	10 000 € pour 5 ans pour l'ensemble des communes		X	X	X	X	X
	Partenaires	Associations /écoles									
	Financements	CCVN et communes									
Installer des racks à vélos <i>Permettre le stationnement sécurisé des vélos et vélos électriques (VE et VAE)</i>	Porteurs	Communes	Communes	Ponctuel	100 à 2000 € par rack soit 10 000 € par an pour l'ensemble des communes						
	Partenaires	CD 27 / Etat				X	X	X	X	X	X
	Financements	Leader / CCVN									
Mettre en place un pédibus <i>Permettre aux enfants d'aller à l'école en toute sécurité grâce à la mise en place d'un autobus pédestre encadré.</i>	Porteurs	Communes	Communes	0,2 ETP	10 000 € pour les 5 ans						
	Partenaires	/				X	X	X	X	X	X
	Financements	Communes									
Soutenir et accompagner la création d'une station de réparation de vélos <i>Accompagner le développement des déplacements à vélo par des entreprises de vente, location et réparation de vélos.</i>	Porteurs	Communes / CCVN	CCVN	0 ETP	Pas de coût pour la CCVN						
	Partenaires	Entreprises privées				X	X	X	X	X	X
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Vigilance quant à la création d'une voie verte entre Gisors et Etrépagny et son impact potentiel sur les milieux naturels, notamment la biodiversité

Recommandations de l'EES :

Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements
Eviter dans la mesure du possible l'imperméabilisation des sols en privilégiant des pistes cyclables en sable stabilisé ou en stabilisé renforcé aux liants hydrauliques par exemple
Si un impact est identifié alors définir des mesures R/C

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Linéaire, m2, % de voirie en zone piétonne
- Linéaire, m2, % de voirie en zone piétonne cyclable total + détail par type de voie (double bande cyclable, contre sens ...)
- Cartographie des liaisons actives
- Voie verte créée
- Suivi statistique de fréquentation (pose de compteurs)
- Nombre de sessions de formation/sensibilisation réalisées
- Nombre de participants aux sessions de formation
- Part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail (données Insee)
- Nombre de racks à vélos installés
- Nombre de circuits pédibus en place
- Nombre d'enfants participants
- km en voiture évités ou km en marchant réalisés
- Station de réparation de vélos créée

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Km de voies vertes créés
- Km de voies cyclables perméables créées

Action 2 : Accompagner l'essor des sources d'énergies alternatives pour la mobilité

Contexte et objectifs

Le secteur des transports routiers est un consommateur d'énergie majeur (16% des consommations territoriales totales en 2015) et un émetteur de GES tout aussi important (13% des émissions de GES totales en 2015). Également, émetteur de polluants atmosphériques important, ce secteur est (ultra)dépendant aux produits pétroliers qui représentent plus de 92% de l'énergie utilisée en 2015 (mobilité locale, longue distance et fret).

L'accompagnement pour le développement des sources d'énergies alternatives pour la mobilité apparaît donc comme primordial pour la collectivité qui souhaite ainsi soutenir et accompagner les différents protagonistes (soutenir l'achat de vélos électriques, mise en place de partage de voiture électrique, mailler le territoire en bornes de rechargement électrique ou GNV ...). L'objectif est donc de promouvoir ces (nouvelles) sources d'énergie décarbonées en accompagnant directement leur achat ou en mettant en place les conditions pour leur déploiement.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Aider à l'achat de vélos électriques <i>Encourager à l'utilisation des vélos électriques</i> <i>Accompagner financièrement pour faciliter le développement de la mobilité électrique</i>	Porteurs	CCVN	CCVN	A définir	8000 € par an	X	X				
	Partenaires	Etat									
	Financements	CCVN / Etat									
Mettre en place des voitures électriques en partage <i>Objectif de permettre aux personnes sans véhicule de se déplacer sur le territoire en mettant des</i>	Porteurs	CCVN	CCVN	0,2 ETP	14 000 € /an (4 voitures électriques)	X	X				
	Partenaires	Pôle emploi, société Crewpop									

<i>voitures électriques en partage à disposition sur le territoire.</i>	Financements	CCVN									
Créer un système de location de vélos électriques et/ou de triporteurs <i>Permettre aux usagers de se déplacer sur la voie verte ou dans les communes</i>	Porteurs	CCVN									
	Partenaires	Ballad'eure	Ballad'eure	1 ETP	A définir	X	X				
	Financements	Leader									
Mailler le territoire en borne de recharge électrique, en station de recharge en GNV <i>Permettre la mobilité de véhicules électriques et fonctionnant au GNV</i> <i>Réalisation d'un Schéma directeur pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)</i>	Porteurs	CCVN, SIEGE 27, Région, GRDF									
	Partenaires	SIEGE 27, Région, GRDF	SIEGE 27 ET GRDF	1 ETP	A définir	X	X	X	X	X	X
	Financements	SIEGE 27, Région, GRDF									
Accompagner et faciliter la création d'une station de recharge à hydrogène <i>Permettre la mobilité en véhicules fonctionnant à l'hydrogène</i>	Porteurs	Siège 27	Siège 27 et entreprises privées	A définir	A définir			X	X	X	X
	Partenaires	A définir									
	Financements	Privé									
Changer la motorisation de la flotte de cars <i>Passage du Diesel à l'hydrogène envisagé par Grisel – besoin d'une étude</i>	Porteurs	Grisel	Grisel	A définir	Pas de coût pour la CCVN			X	X	X	X
	Partenaires	Siège 27									
	Financements	Privé									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Vigilances concernant les risques technologiques induits par l'installation de

Recommandations de l'EES :

Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements

bornes de recharge et sur la production d'hydrogène

Vigilance quant à l'impact environnemental des voitures électriques notamment concernant leur production et les matériaux utilisés (plomb, lithium, cobalt), et sur la gestion du recyclage des batteries électriques

Attention à la localisation des éventuelles installations d'infrastructures au sol sur des zones à risques (mouvements de terrain, inondations)

Les travaux nécessaires aux infrastructures de transport, tel que la station de recharge à hydrogène, pourraient induire des déchets issus des chantiers et impacter ponctuellement sur la qualité de vie (polluants atmosphériques)

Les aménagements générés par le développement des infrastructures de transport, tel que la station de recharge à hydrogène, peuvent nuire aux continuités écologiques et à la biodiversité

Si un impact est identifié alors définir des mesures R/C

Associer les Directions, pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité, les habitats naturels et sur leurs apports à la transition énergétique et écologique du territoire

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'accompagnements réalisés
- Part modale vélos
- Nombre de voitures à disposition en partage
- Taux d'utilisation des véhicules, km réalisés
- Nombre d'abonnés au service
- Nombre de locations de voitures
- Suivi des km si les vélos sont géolocalisés
- Nombre de bornes de recharge électriques installées
- Nombre de recharges effectuées et kWh rechargés

- Nombre de bornes de recharge GNV installées
- Nombre de pleins effectués et volume de GNV vendus
- % de GNV fossile VS Vert
- Nombre de stations existantes
- Nombre de clients
- Volume d'hydrogène consommé
- Contenu en carbone de l'hydrogène (fonction de son mode de production)
- Tableau de bord de suivi du parc de véhicules
- Emissions de CO2e / km des véhicules

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Réduction des émissions de polluants atmosphériques (NOx, PM2.5 et PM10) en lien avec les transports
- Réduction des émissions de GES du secteur des transports

Action 3 : Accompagner les acteurs économiques dans des démarches vertueuses du point de vue de leurs impacts sur la qualité de l'air

Contexte et objectifs

Sur le territoire les secteurs industriel, agricole et dans une moindre mesure tertiaire sont responsables de la majeure partie des émissions de polluants atmosphériques. Le secteur agricole est notamment responsable de la quasi-totalité des émissions d'ammoniac (NH3) et d'une part importante des émissions de COVNM et des oxydes d'azote (NOx). Le secteur industriel quant à lui est responsable de la quasi-totalité des émissions de dioxyde de soufre (SO2) et d'une part conséquente des émissions de NOx, COVNM et des particules fines (PM10) et en suspension (PM2.5).

Pour parer à cette situation, la collectivité, avec ses partenaires, ambitionne d'accompagner ces différents acteurs à la réduction de leurs émissions de polluants. L'objectif est donc de développer les plans de déplacements d'entreprise (PDE), de proposer un accompagnement personnalisé aux entreprises pour l'amélioration de leurs pratiques en matière de qualité de l'air, de mettre en place les conditions pour permettre le développement du covoiturage et du télétravail et d'accompagner les exploitants agricoles à la mise en place de pratiques permettant de limiter leurs émissions de polluants atmosphériques (plan d'épandage, changement d'alimentation pour le bétail, utilisation raisonnée et adaptée des intrants ...).

La collectivité souhaite aussi que ses actions engendrent des incidences positives pour les consommations d'énergie, les émissions de GES, la résilience des activités

...

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Faire connaître les bonnes pratiques en lien avec la qualité de l'air au sein des exploitations agricoles <i>Réaliser des bilans environnementaux des exploitations agricoles</i> <i>Promouvoir des systèmes de production et des pratiques vertueuses du point de vue de la qualité de l'air (alimentation, épandage ...)</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture et instituts techniques	Chambre d'agriculture et instituts techniques	1 ETP	A définir						
	Partenaires	Atmo Normandie					X	X	X	X	X
	Financements	Chambre d'agriculture et exploitation agricole									
Proposer un accompagnement aux entreprises souhaitant être vertueuses en matière de qualité de l'air <i>Favoriser les actions pour l'environnement en permettant des échanges entre entreprises sur les bonnes pratiques</i> <i>Inciter à la mise en place de plans de déplacement d'entreprise</i> <i>Inciter à renouveler leur parc de véhicules ...</i>	Porteurs	Région, CCI, Atmo Normandie	CCI	A définir	A définir						
	Partenaires	Atmo Normandie et club des entrepreneurs					X	X	X	X	X
	Financements	Privé									
Encourager et développer les pratiques de télétravail afin de diminuer les trajets quotidiens <i>Permettre le développement du télétravail</i> <i>Améliorer la qualité du réseau de télécommunication par la mise en place de la fibre optique</i>	Porteurs	CCVN, Communes, Eure Normandie Numérique	CCVN	0,3 ETP	1 200 000 €	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Employeurs, CCI									

	Financements	CCVN /Eure Normandie Numérique									
Mettre en place une aire de covoiturage sur le parking de Dieppe et au niveau de la gare d'Etrépagny <i>Mise en place de parkings à Dieppe et à la gare Etrépagny, incluant la mise en place de panneaux signalétiques</i>	Porteurs	CCVN, SIEGE 27, Région, GRDF	SIEGE 27 ET GRDF	1 ETP	A définir	X					
	Partenaires	SIEGE 27, Région, GRDF									
	Financements	SIEGE 27, Région, GRDF									

Incidence environnementale						Point de vigilance :	Recommandations de l'EES :
						Néant en première approche	Néant
							

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'exploitants sensibilisés
- Nombre d'interventions
- Nombre de bilans environnementaux réalisés
- Suivi des émissions de polluants atmosphériques du secteur agricole (ORECAN)
- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre d'entreprises ayant mis en place un PDE
- Suivi des émissions de polluants atmosphériques du secteur (ORECAN)
- Nombre d'aires de covoiturage

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Nombre de bilans environnementaux réalisés à l'échelle de l'exploitation agricole

Action 4 : Communiquer autour la qualité de l'air

Contexte et objectifs

La qualité de l'air a des répercussions principalement sur notre santé et sur l'environnement. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.). En 2018, aucune station de mesure de la qualité de l'air n'est installée sur le territoire, néanmoins en analysant les résultats des stations les plus proches une tendance s'observe, les indices de qualité de l'air indiquent qu'elle est bonne à très bonne environ 80% du temps. Ce qui implique qu'elle se trouve dans un état moyen à très mauvaise durant près de 20% du temps. La qualité de l'air apparait donc comme un enjeu pour le territoire, d'autant qu'en Normandie, la qualité de l'air serait responsable de 2600 décès prématurés tous les ans.

Ainsi, au-delà de l'accompagnement vers des changements de pratiques dans les différents secteurs industriel, agricole, des transports et tertiaire, la collectivité souhaite communiquer sur les bonnes pratiques à adopter individuellement pour agir en faveur de la qualité de l'air extérieur et intérieur.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Communiquer sur les bonnes pratiques à adopter pour améliorer la qualité de l'air <i>Communiquer auprès du grand public et des entreprises</i>	Porteurs	ATMO	ATMO Normandie	0,1 ETP	ATMO NORMANDIE : cotisation annuelle 3 500 € + cotisation annuelle Innov'air 5 530 € soit sur 5 ans budget						
	Partenaires	CCVN									
	Financements	CCVN				X	X	X	X	X	

					minimum 45 150 € Faire des mesures sur le territoire (coût à définir)						
Sensibiliser aux bons gestes dans les habitations pour améliorer la qualité de l'air intérieure <i>Intégration du volet qualité de l'air intérieur par une communication ciblée auprès des habitants</i>	Porteurs	SOLIHA	CCVN	0,1 ETP	1000 € sur 5 ans	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	ATMO									
	Financements	CCVN									

Incidence environnementale						Point de vigilance :	Recommandations de l'EES :
						Néant en première approche	Néant
							

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'actions de communication en fonction des cibles
- Nombre de ménages sensibilisés/touchés par l'action
- Suivi des émissions de polluants atmosphériques du secteur résidentiel (ORECAN)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Part de support de communication incluant une information sur les risques sanitaires et environnementaux liés à la qualité de l'air
- Suivi des indices de qualité de l'air

Axe 3 : La CCVN un territoire sobre et producteur d'énergie verte

Objectifs fixés par la CC du Vexin Normand d'ici 2030

Consommation d'énergie et émissions de GES : Tertiaire : Diminution des consommations d'énergie de 13% et des émissions de GES de 28% en 2030 par rapport à 2015

Résidentiel : Diminution des consommations d'énergie de 15% et des émissions de GES de 30% en 2030 par rapport à 2015

Production d'ENR : Augmentation de la production de 419% pour couvrir 32% des besoins énergétiques du territoire en 2030 (soit atteindre une production de 242 GWh en 2030)

Objectifs régionaux du SRADET

Objectif 2 : Lutter contre le changement climatique

Objectif 23 : Concevoir les réseaux d'énergie dans leur intégration nationale et internationale

Objectif 35 : Agir pour la santé, contre les inégalités sociales et territoriales

Objectif 36 : Diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de vie et la santé des normands

Objectif 37 : Valoriser les paysages comme reflet des activités humaines et accompagner leurs mutations

Objectif 38 : Repenser la ville pour ses habitants

Objectif 41 : Améliorer le confort et la qualité environnementale des logements

Objectif 45 : Fonder la transition écologique et énergétique sur l'éducation au développement durable

Objectif 51 : Economiser l'énergie grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique

Objectif 52 : Augmenter la part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de la Normandie

Action 1 : Accroître la production d'ENR sur le territoire

Contexte et objectifs

Dans une optique de transition écologique et énergétique, la production d'énergies renouvelables apparaît comme centrale, tant dans une optique d'indépendance énergétique que d'atténuation au changement climatique. En 2015, sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand, 46 GWh d'ENR&R sont produites et les objectifs de production à 2030 sont de 242 GWh.

En 2020, à l'aune du lancement du PCAET, la production s'élève d'ores et déjà à 92 GWh. Elle a donc déjà doublé par rapport à 2015 et se centre principalement sur le bois énergie (76%), l'énergie éolienne (13%) et les pompes à chaleur (8%). Le PCAET doit ainsi permettre d'accroître encore le rythme de production supplémentaire afin d'atteindre les objectifs à 2030. La collectivité souhaite ainsi soutenir le développement des installations solaires (sur toiture et sur les parkings), de méthanisation, d'hydroélectricité et de la filière bois énergie locale, tout en assurant un développement des réseaux en adéquation avec les objectifs territoriaux.

Les objectifs de production se déclinent comme suit :

Évolution de la production d'énergie renouvelable par branche en GWh

	2015	2030
Bois domestique	41,9	54
Bois collectif et industriel	0	9,0
Biogaz chaleur	0,6	6,8
Solaire thermique	0,2	19
Pompes à chaleur / Géothermie	2,2	6,8
Hydroélectricité	0,1	2,6
Biogaz électricité	0,6	9,9
Eolien	0	75
Solaire photovoltaïque	0,9	56,1
Biogaz injection	0	6,7

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication

Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Affiner les connaissances sur les potentiels d'énergies renouvelables et ses conséquences sur les réseaux et les paysages <i>Etudier finement les potentiels présents sur le territoire pour permettre et assurer le développement des énergies renouvelables en limitant les incidences négatives sur les paysages et les investissements importants sur les réseaux</i>	Porteurs	CCVN et privé	CCVN	Ponctuel	A définir						
	Partenaires	SIEGE 27, GRDF, ENEDIS, ADEME, SMBE Région Normandie					X	X	X		
	Financements	GRDF, ENEDIS et porteur de projet									
Développer les projets photovoltaïques sur toitures et au sol, en particulier sur les bâtiments publics et sur les parkings publics <i>Accompagner et conseiller les propriétaires de bâtiments publics et privés, et de parkings publics et privés pour l'installation de projets solaires</i> <i>Sensibiliser les particuliers pour développer les installations solaires sur habitats individuels (cadastre solaire par exemple)</i>	Porteurs	CCVN, communes, particuliers	Propriétaires des locaux et parkings	1 ETP	A définir						
	Partenaires	SIEGE 27, Région					X	X	X	X	X
	Financements	Communes et SIEGE 27									
Développer et soutenir les projets de méthanisation	Porteurs	CCVN	Chambre d'agriculture	A définir	A définir	X	X	X	X	X	X

<p><i>Accompagner les agriculteurs qui veulent investir dans un méthaniseur</i></p> <p><i>Accompagner les porteurs de projet pour faciliter l'acceptation auprès des riverains</i></p> <p><i>Intégration de la charte Métha'Normandie</i></p>	Partenaires	SIEGE 27, GRDF, Chambre d'agriculture, Région									
	Financements	Agriculteurs									
<p>Exploiter les potentiels hydroélectriques du territoire</p> <p><i>Repérer les chutes existantes sur les rivières et aider à leur aménagement pour la production hydroélectrique.</i></p>	Porteurs	ASA, CCVN	ASA, CCVN	Ponctuel	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	SIEGE 27, SMBE, Région									
	Financements	Privé									
<p>Etablir une cartographie pour identifier les zones propices au développement des éoliennes et des méthaniseurs</p>	Porteurs	Communes et CCVN	CCVN et communes	0,5 ETP	/		X				
	Partenaires	/									
	Financements	/									
<p>Structurer une filière bois-énergie locale et développer les chaufferies au bois</p> <p><i>Valoriser la ressource en bois de chauffage provenant des bois et forêts du territoire (en lien avec la charte forestière)</i></p> <p><i>Soutenir la création de chaufferies bois collectives</i></p>	Porteurs	CCVN, Communes	CCVN	0,1 ETP	A définir		X	X	X	X	X
	Partenaires	Région Biomasse Normandie, Siege 27, ONF, CRPF, SMBE									
	Financements	CCVN, secteur privé, Etat									
<p>Adapter les réseaux pour qu'ils puissent accueillir la production d'ENR supplémentaire</p> <p><i>Investir dans les réseaux pour acheminer l'électricité ou le gaz produit</i></p>	Porteurs	GRDF, ENEDIS	GRDF, ENEDIS	A définir	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Producteurs d'énergie renouvelables									

	Financements	GRDF, ENEDIS, Producteurs d'énergie renouvelables									
--	--------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Incidence environnementale		Point de vigilance :	Recommandations de l'EES :
     			
		<p>Le développement des ENR ne doit pas se faire en contradiction avec les codes paysagers du territoire, ni engendrer un changement d'affectation des sols qui se ferait au détriment de l'activité agricole ou des milieux naturels.</p> <p>Vigilance sur la gestion des déchets et sur la provenance des matériaux utilisés</p> <p>Le développement du solaire au sol ne doit pas se faire au détriment des continuités écologiques, de la biodiversité ou des zones de protection/ d'inventaire de la biodiversité (Natura 2000, ZNIEFF, ...). Prévoir des mesures ERC si les projets sont réalisés sur des zones naturelles et/ou s'ils ont un impact négatif sur des espèces protégées.</p> <p>Vigilance quant à la localisation des éventuelles constructions d'infrastructures au sol sur des zones à risques (mouvements de terrain, inondations)</p> <p>Vigilance sur l'origine de la biomasse alimentant le méthaniseur (ne pas accroître l'exploitation forestière ou agricole dans le seul but d'alimenter des méthaniseurs par exemple)</p>	<p>Lors des travaux, rechercher l'optimisation avec les autres réseaux (voiries, assainissements ...) pour réduire l'impact sur les activités humaines et les espaces naturels. Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements</p> <p>Eviter dans la mesure du possible l'imperméabilisation des sols en privilégiant des pistes cyclables en sable stabilisé ou en stabilisé renforcer aux liants hydrauliques par exemple</p> <p>Si un impact est identifié alors définir des mesures R/C</p> <p>Associer les Directions, pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité, les habitats naturels et sur leurs apports à la transition énergétique et écologique du territoire</p>

Vigilance quant aux nuisances olfactives potentielles dans les zones proches des installations de méthanisation

Vigilance quant aux potentielles fuites de méthane (le méthane ayant PRG important)

Vigilance pour les potentielles unités bois-énergie aux émissions supplémentaires de polluants atmosphériques

Vigilance quant à la résilience des réseaux face aux différents risques naturels et technologiques

Vigilance sur le fonctionnement écologique des cours d'eau en lien avec les installations hydroélectriques

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Potentiel identifié pour chacune des filières de production ENR
- Production solaire sur le territoire (GWh)
- Puissance maximale installée (MWc)
- Nombre d'ombrières photovoltaïques sur parking
- M² total et par type d'installation solaire (toiture, agri, ...)
- Nombre d'unités de méthanisation installées sur le territoire
- Production d'énergie par les méthaniseur (GWh) – détaillant kWh élec produits, chaleur produite, NM3 injecté
- Puissance installée en méthaniseur
- Nombre d'installations hydroélectriques
- Production d'énergie hydroélectrique (MWh)
- Puissance hydroélectrique installée
- Nombre de chaufferies bois par type (pellets ...) sur le territoire
- Production d'énergie des chaufferies bois (GWh)
- Production d'énergie liée au bois énergie (GWh)
- Volume de production de la filière bois (stère/an))
- Suivi des capacités d'injection
- Suivi du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Emprise foncière des installations de production d'énergie renouvelable
- Part de bois certifiée durable pour l'alimentation des chaufferies-bois
- Suivi de la qualité écologique des cours d'eau en lien avec les installations hydroélectriques

Action 2 : Rénover massivement le bâti sur le territoire

Contexte et objectifs

Le secteur résidentiel sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand représente le second secteur en termes de consommation d'énergie (19% des consommations totales d'énergie en 2015) et le quatrième poste en termes d'émissions de GES (8% des émissions de GES totales en 2015). Il apparaît ainsi comme un secteur stratégique pour que le territoire puisse atteindre les objectifs fixés, par le SRADET notamment.

Un des principaux leviers d'action pour l'atteinte des différents objectifs réside dans la rénovation énergétique des logements. La collectivité doit ainsi être capable d'accompagner la rénovation d'un grand nombre de logements pour s'assurer d'une transition globale réussie. Elle souhaite ainsi encourager la réalisation d'audit énergétique, renouveler son opération OPAH, accompagner le secteur tertiaire (public et privé) à la rénovation, encourager l'utilisation de matériaux biosourcés ou encore revaloriser les filières du BTP et de la rénovation auprès des jeunes.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Développer les audits thermiques. <i>Une obligation pour les bailleurs.</i> <i>A préconiser aussi pour les propriétaires occupants.</i>	Porteurs	CCVN	CCVN et SOLIHA	0,2 ETP	Voir OPAH						
	Partenaires	SOLIHA, ADEME					X	X	X	X	X
	Financements	OPAH									
Poursuivre les opérations OPAH et France Rénov' <i>OPAH en cours de renouvellement pour deux an</i>	Porteurs	CCVN	CCVN	0,1 ETP	35 000 €						
	Partenaires	SOLIHA					X				

	Financements	CCVN, DDTM et CD27									
Accompagner les acteurs tertiaires à la rénovation du bâti <i>Améliorer l'isolation thermique du bâti par le dispositif France RENOV'</i> <i>Soutenir le partenariat entre les communes et le SIEGE 27 pour un accompagnement dans les démarches CEP</i> <i>La collectivité se positionne aussi pour du conseil et de l'accompagnement non financier des acteurs au respect du décret tertiaire</i>	Porteurs	CCVN									
	Partenaires	SOLIHA, SIEGE 27	CCVN	0,1 ETP	10 000 €		X	X	X	X	X
	Financements	Etat via la plateforme France Rénov'									
Communiquer sur les dispositifs existants, sur les bonnes pratiques à adopter (intégration du confort d'été notamment) et sur les intérêts de la rénovation <i>L'objectif étant d'intégrer le confort d'été en limitant l'utilisation de la climatisation</i> <i>En lien avec l'OPAH</i> <i>La CCVN va profiter des forums habitats, des feuilles d'informations des communes, des panneaux sur les lieux de travaux... pour communiquer sur la rénovation de l'habitat</i>	Porteurs	CCVN									
	Partenaires	SOLIHA, SIEGE27									
	Financements	OPAH, France Rénov'	CCVN	0,1 ETP	Voir OPAH		X				
Soutenir et développer le système des Certificats d'économie d'énergie <i>Permettre le financement partiel des investissements des économies d'énergie par la vente des CEE</i>	Porteurs	CCVN									
	Partenaires	BE spécialisé, SIEGE 27	CCVN	0,1 ETP	Voir OPAH		X				
	Financements	/									
Revaloriser les filières professionnelles dans les secteurs de la rénovation et de l'efficacité thermique.	Porteurs	CCVN et lycées									
	Partenaires	CCI et Chambre des	CCVN	0,1 ETP	Voir OPAH		X				

<i>Communication sur les filières professionnelles de rénovation et d'efficacité thermique auprès des lycéens. Encouragement de la CCVV auprès des artisans et des entreprises à intégrer des pratiques plus sobres en partenariat avec la FFB27</i>		métiers et de l'artisanat FFB27									
	Financements	/									
Aménager les constructions avec du bois / produits biosourcés <i>Promouvoir la production et l'emploi de bois et de produits biosourcés dans les travaux de rénovation, isolation ...</i>	Porteurs	Communes et privé									
	Partenaires	SOLIHA, CCVN, chambre d'agriculture	CCVN	0,2 ETP	30 000 € sur 5 ans		X	X	X	X	X
	Financements	OPAH, France RENOV'									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Faire attention à l'origine des matériaux utilisés, s'orienter de préférence vers des matériaux à faible impact (biosourcés) et à forte efficacité énergétique
Vigilance quant à la gestion des déchets issus des chantiers de rénovation

Recommandations de l'EES :

Inciter à aller plus loin que la rénovation classique, en intégrant le critère de rénovation BBC
Orienter les choix vers des matériaux biosourcés dans le cadre des travaux de rénovation
Favoriser l'utilisation de bois et produits biosourcés locaux, dans la mesure du possible
Associer les Directions, pour apporter un regard sur la performance énergétique et écologique

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de propriétaires occupants accompagnés (audit thermique)
- Nombre de bailleurs accompagnés (audit thermique)
- Nombre de propriétaires occupants accompagnés (OPAH et France Rénov')
- Nombre de bailleurs accompagnés (OPAH et France Rénov')
- Type de travaux (OPAH et France Rénov')
- Coût des travaux (OPAH et France Rénov')
- Montant des subventions (OPAH et France Rénov')
- Gain énergétique obtenu (OPAH et France Rénov')
- Nombre d'acteurs accompagnés (pour le tertiaire)
- Surface rénovée en indiquant les niveaux de performance avant et après (pour le tertiaire)
- Gains obtenus par énergie (pour le tertiaire)
- Nombre de contacts lors des permanences OPAH et France Rénov'
- Quantité de CEE valorisés (Kwhcumac/an)
- Nombre de dossiers de valorisation (voir nombre détaillé par action type)
- Nombre de lycéens sensibilisés
- Nombre de dossiers / rénovations

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Nombre de logements rénovés en niveau BBC
- Nombre de bâtiments intégrant des travaux de végétalisation (toitures, façades)

Axe 4 : La CCVN un territoire soutenant les activités économiques durables

Objectifs fixés par la CC du Vexin Normand d'ici 2030

Consommation d'énergie et émissions de GES : Industrie : Diminution des consommations d'énergie de 4% et des émissions de GES de 43% en 2030 par rapport à 2015

Agriculture : Diminution des consommations d'énergie de 23% et des émissions de GES de 23% en 2030 par rapport à 2015

Tertiaire : Diminution des consommations d'énergie de 13% et des émissions de GES de 28% en 2030 par rapport à 2015

Objectifs régionaux du SRADET

Objectif 2 : Lutter contre le changement climatique

Objectif 3 : Limiter les impacts du changement climatique

Objectif 27 : Promouvoir les complémentarités entre territoires urbains et ruraux

Objectif 28 : Sauvegarder et valoriser les spécificités du monde rural

Objectif 30 : Identifier les facteurs d'innovations

Objectif 31 : Faire de l'offre de services un vecteur d'équilibre des territoires et d'égalité pour les habitants

Objectif 35 : Agir pour la santé, contre les inégalités sociales et territoriales

Objectif 36 : Diminuer l'exposition aux polluants atmosphériques pour améliorer la qualité de vie et la santé des normands

Objectif 45 : Fonder la transition écologique et énergétique sur l'éducation au développement durable

Objectif 47 : Préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de la terre à la mer

Objectif 49 : Mobiliser les outils fonciers pour limiter l'artificialisation des sols et concilier les usages

Objectif 51 : Economiser l'énergie grâce à la sobriété et l'efficacité énergétique

Objectif 53 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine non énergétique

Objectif 54 : Adapter les objectifs nationaux de prévention et de gestion des déchets aux particularités régionales

Action 1 : Préserver l'agriculture sur le territoire

Contexte et objectifs

L'agriculture est, dans un contexte de changement climatique, un secteur à forts enjeux sur les plans de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique. En effet, l'agriculture est en lien direct avec la qualité des paysages, la biodiversité, les activités économiques, la ressource en eau, la gestion et la vulnérabilité face aux risques naturels et aux événements météorologiques. Elle est également responsable d'émissions de GES (principalement non énergétiques) et de polluants atmosphériques importants. Ainsi, pour un territoire rural comme celui de la Communauté de communes du Vexin Normand, préserver l'agriculture et l'orienter vers des pratiques plus vertueuses est une priorité qui permettra d'engendrer des impacts positifs sur de nombreuses thématiques du plan climat.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mettre en place un observatoire du foncier (vigifoncier) <i>Améliorer la gestion foncière</i> <i>Eviter l'artificialisation inutile du foncier</i> <i>Être plus réactif dans les projets d'aménagement</i>	Porteurs	SAFER	SAFER	1 ETP	A définir						
	Partenaires	Chambre d'agriculture					X				
	Financements	Chambre d'agriculture									
Faciliter la transmission des exploitations agricoles <i>Permettre le maintien de l'activité agricole en facilitant la transmission des exploitations (Point Info Transmission, préparation pour l'arrêt de son activité et pour accueillir son repreneur ...)</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	1 ETP conseiller transmission	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Terre de liens, Chambre d'agriculture									

	Financements	/									
Faciliter l'installation des nouveaux agriculteurs <i>Mettre à disposition un local pour permettre l'accueil des nouveaux agriculteurs (Point d'accueil)</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	1 ETP 2 à 5 jours par an	680 € HT par jour	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCVN									
	Financements	Chambre d'agriculture									
Accompagner, développer, promouvoir les pratiques agricoles vertueuses (bilans carbone, ABC, AB, agriculture de conservation, engrais naturels ...) <i>En lien avec le développement des pratiques durables et résilientes (Axe 1 - Action 3) et des pratiques limitants les émissions de polluants atmosphériques (Axe 2 - Action 3) accompagner le secteur agricole dans sa transition vers des pratiques vertueuses</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture, Bio en Normandie	Chambre d'agriculture, Bio en Normandie, GIEE	1 ETP 1 animatrice	A définir	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCVN, SMBE									
	Financements	Chambre d'agriculture, Bio en Normandie, GIEE									
Faire connaître le groupe de développement agricole déjà en place <i>Apport de conseils techniques par un conseiller culture de la CRAN à 29 adhérents avec un suivi en groupe et 11 exploitations avec un suivi individuel dont une dizaine en périphérie du territoire. Groupe spécifique agriculture biologique - 7 exploitations sur notre secteur - suivies par un conseiller de la CRAN</i>	Porteurs	Chambre d'agriculture, groupe secteur Vexin	Chambre d'agriculture, groupe secteur Vexin	A définir	A définir	X	X				
	Partenaires	/									
	Financements	Chambre d'agriculture, groupe secteur Vexin									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'exploitations sur le territoire
- Nombre d'exploitations à céder / reprendre dans les 5 à 10 prochaines années
- Suivi du nombre de reprises
- Part de nouveaux agriculteurs (nombre nouveaux agriculteurs / nombre d'agriculteurs total)
- Nombre de participants au groupe de développement

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Suivi de la surface en SAU
- Part de SAU en AB ou ABC

Action 2 : Développer les circuits courts alimentaires

Contexte et objectifs

L'agriculture et l'alimentation sont des thématiques importantes pour la transition écologique et énergétique d'un territoire et donc également pour un PCAET. En effet, l'agriculture a un impact certain en ce qui concerne les émissions de GES et de NH3, et une alimentation locale permet de limiter les importations et donc la pollution qui en découle. Ainsi, la collectivité en plus de s'attarder sur la préservation, la diversification, la résilience et la durabilité du secteur agricole, souhaite travailler de concert avec le développement des circuits locaux d'alimentation en multipliant les points de vente et en structurant un projet alimentaire global via la construction d'un PAT.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mettre en place un magasin de producteurs locaux (AMAP par exemple) <i>Proposition de local ou d'emplacement et engagement des producteurs et/ou bénévoles</i>	Porteurs	Gestion par les producteurs	Gestion par les producteurs	1 producteur + des bénévoles	Rien pour la CCVN						
	Partenaires	Soutien CCVN					X				
	Financements	/									
Maintenir et développer les points de vente directs en circuits courts. <i>Guide des producteurs locaux et de l'achat local</i>	Porteurs	CCVN	Chambre d'agriculture	Ponctuel	12 537 €	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Chambre d'agriculture									

	Financements	CCVN									
Communiquer sur les produits de qualité du territoire <i>Communication générale sur les produits représentatifs du territoire</i>	Porteurs	OT et CCVN									
	Partenaires	Chambre d'agriculture	OT	0,2 ETP	1 000 €	X	X	X	X	X	X
	Financements	CCVN									
Approvisionner les cantines et les événements des collectivités en produits du territoire <i>Mise en place d'une cuisine centralisée approvisionnée en produits locaux pour les écoles, collèges, lycées, maisons de retraite et hôpitaux</i>	Porteurs	Communes, CCVN									
	Partenaires	Producteurs, Bio en Normandie	CCVN	0,2 ETP	A définir				X		
	Financements	Communes, CCVN									
Etudier l'opportunité de développer un label propre à la vallée de l'Epte <i>Faciliter la vente des productions d'élevage et la mise en place de débouchés</i>	Porteurs	CCVN									
	Partenaires	SMBE	CCVN	A définir	A définir		X				
	Financements	/									
Mettre en place un projet alimentaire territorial (PAT) <i>Prise de contact et échanges avec les différents partenaires pouvant intégrer le projet alimentaire territorial</i>	Porteurs	Communes, CCVN									
	Partenaires	Chambre d'agriculture, producteurs	Communes, CCVN	0,2 ETP	A définir	X	X	X	X	X	X
	Financements	Communes, CCVN									

Incidence environnementale

Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :



Néant en première approche

Néant



Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Magasin de producteurs existant
- Nombre de clients du magasin
- Tonnages produits vendus du magasin
- Guide existant
- Nombre de guides distribués
- Nombre de téléchargements du guide
- Nombre de communications réalisées par cycle
- Cuisine centrale existante
- Nombre de repas servis au sein de la cuisine centrale
- % Aliment Bio au sein de la cuisine centrale
- % Aliment locaux au sein de la cuisine centrale

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES : Néant

Action 3 : Agir pour diminuer la quantité de déchets

Contexte et objectifs

En Europe 34% des déchets sont issus de la construction, 27% des mines et carrières et 9% des ménages. Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2018 est ainsi de 25 296 tonnes, et la mauvaise gestion des déchets participe à la pollution atmosphérique et affecte les sols et la ressource en eaux. Les déchets constituent également une perte économique puisqu'ils peuvent représenter une ressource. Ainsi, la Communauté de communes du Vexin Normand, en partenariat avec le SYGOM, souhaite travailler sur le recyclage des déchets alimentaires (mise en place de composteurs dans les cantines) et des déchets verts (prêts de broyeurs, muching).

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Mettre en place des composteurs dans les cantines <i>17 composteurs déjà mis en place dans les cantines et 14 dans les cimetières afin de réduire la quantité d'ordures ménagères, de créer un fertilisant réutilisable sur site, pour une action pédagogique au niveau des enfants/adultes. Continuer cette démarche dans les mairies, centre de loisirs...</i>	Porteurs	Communes, SIVOS	Communes, SIVOS	0,1 ETP	200 à 500 € par composteur	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	SYGOM									
	Financements	Communes, SIVOS									
	Porteurs	SYGOM	SYGOM			X	X	X	X	X	X

Prêt de 4 broyeurs fournis par un prestataire de Boos <i>Conventionnement avec les communes. Limiter l'apport de déchets verts en déchèterie et permettre l'utilisation de broyant dans le jardin afin d'éviter l'utilisation de désherbants.</i>	Partenaires	Communes		Pas de moyen humain pour la CCVN	83 499,20 € HT pour 2 ans de maintenance						
	Financements	SYGOM									
Incitation financière à l'achat de tondeuse équipée du mulching <i>Limiter l'apport de déchets verts en déchèterie et limiter l'apport d'engrais dans les jardins Nombre de subvention 150 / participation 20% du coût d'acquisition TTC de la tondeuse avec 1 plafond à 200 € / participation 70% du coût d'acquisition Kit Mulching</i>	Porteurs	SYGOM	SYGOM	Pas de moyen humain pour la CCVN	24 066,44 € de subvention	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes / particuliers									
	Financements	SYGOM									
Prise en charge des transports scolaires pour la visite du SYGOM <i>Valoriser les actions pour diminuer les déchets, sensibilisation à destination des scolaires</i>	Porteurs	SYGOM	SYGOM	0,1 ETP	3000 € en 2022	X					
	Partenaires	Communes / écoles									
	Financements	SYGOM									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de composteurs installés
- Quantité de denrées déposées en composteur (kg/an)
- Communes utilisant ce service (prêt de broyeurs)
- Durée des locations de broyeur
- Nombre de subventions accordées (achat de muching)
- Nombre de demandes par les écoles (visite SYGOM)
- Nombre d'enfants sensibilisés (visite SYGOM)
- Coût annuel pour le transport (visite SYGOM)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES : Néant

Action 4 : Soutenir les activités économiques solidaire et durable

Contexte et objectifs

Les enjeux sociaux et environnementaux qui touchent la population ne sont pas des phénomènes déconnectés. En effet, la plupart du temps les personnes vulnérables socialement (emplois précaires, faibles revenus, personnes isolées, ...) le sont aussi dans le contexte du changement climatique (précarité énergétique, logements inadaptés faces aux intempéries, moins desservis en soins et services). Ainsi, soutenir les activités économiques du territoire et notamment les activités économiques sociales et solidaires est un objectif de la collectivité pour ne pas déconnecter enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Développement des services mobiles (épicerie mobile, portage repas ...) pour rapprocher les services de proximité <i>Portage repas déjà en place. Commerces ambulants existants déjà (boucher, coiffeur...).</i>	Porteurs	CCVN et privé	CCVN pour portage repas	3 ETP	138 880 € pour portage repas	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	SAGERE									
	Financements	CCVN									
Etude de stratégie foncière économique <i>Piloter et gérer l'offre d'accueil des entreprises</i> <i>Structurer l'offre d'accueil</i> <i>Diversifier l'offre d'accueil des entreprises</i> <i>Optimiser l'usage du foncier économique</i>	Porteurs	Etablissement Public Foncier de Normandie (maitre d'ouvrage); CDC VN;	Développement Economique	1 ETP	30 789 €	X					

	Partenaires	Région Normandie									
	Financements	Région Normandie et EPFN									
		25% CDC (+ TVA); 40% à la charge de la région Normandie; 35% à la charge de l'EPFN									
Accompagnement des porteurs de projet et soutien dans les projets de construction et les projets d'investissement <i>Mise en place en 2023, durant toute la durée de commercialisation des terrains à Etrépagny et à Gisors</i> <i>Un architecte conseil est mobilisé pour une harmonisation des constructions, une qualité des aménagements paysagers dans une perspective de développement durable.</i>	Porteurs	CCVN	Développement Economique	1 ETP	400 € HT par demi-journée ; soit environ 3 200 € HT à l'année	X	X	X	X	X	
	Partenaires	CAUE									
	Financements	CCVN en intégralité									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Vigilance quant au développement des activités économiques et des aménagements nécessaires qui pourraient avoir un impact sur la biodiversité et sur les ressources naturelles (eau notamment)
 Sur la gestion des déchets et sur la provenance des matériaux utilisés

Recommandations de l'EES :

Privilégier le développement de activités économiques ayant un impact positif en termes de transition écologique (pratiques durables, ESS, ...)

Vigilance quant à l'artificialisation des sols
potentiellement induite par les
aménagements nécessaires à l'accueil de
nouvelles entreprises

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de projets en lien avec la transition écologique accompagnés

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES : Néant